

Convention des
maires

P.2

Qu'est-ce qu'une
I.L.A ?

P.2

Des inondations
inévitables ?

P.3

Zéro déchet

P.4

LE CHAMP EST OUVERT

labruyere.ecolo.be

Ecolo La Bruyère vous souhaite
à tou.te.s santé et harmonie
pour l'année 2020 !

La Bruyère signe la «Convention des maires»

Pollec ? Qu'est ce ? C'est le programme de **Politiques Locales Energie Climat**. Il permet de faciliter la signature de la Convention des Maires pour le climat et l'énergie. 7755 communes ou régions européennes se sont déjà engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (CO₂) de 40% pour 2030. Les communes signataires s'engagent à mettre en place une politique en faveur de l'énergie durable, à établir le plan d'action dans les deux ans de la signature de l'acte d'adhésion ainsi qu'à contrôler tous les deux ans les résultats et vérifier que les objectifs fixés ont été atteints.

Du fait que toutes les communes de la Province de Namur l'ont signée, le Bureau Economique de la Province est devenu en 2017 leur Coodinateur pour cette Convention. Dans ce cadre, un subside de 27.000€ a été octroyé au BEP pour assurer le rôle d'ensembliser en proposant une assistance technique et stratégique pour notamment: rassembler les acteurs communaux du secteur, collecter des données ou encore dresser la carte d'identité du territoire namurois.

L'objectif est de mettre en oeuvre deux ou trois actions pertinentes sur l'ensemble du territoire, sachant que chaque commune peut, individuellement, mener des initiatives sur son sol.

Une des plus gros coûts de la consommation communale sont les serveurs et la ventilation. La Région Wallonne accorde des subsides (50%) à l'automatisation des consommations. Les premiers travaux peuvent être réalisés sur base financière du gain d'énergie en 4 ans, 25% qui peuvent être utilisés pour l'étape suivante des travaux énergétiques. FuturProofedCities est un accompagnateur des sociétés auxquelles ils s'adressent. C'est une plateforme informatique qui permet de piloter un plan d'action au niveau du territoire communal, et pas uniquement des bâtiments communaux.

La Bruyère s'est engagée dans la Convention des maires à la fin 2016. Mais sous l'ancienne majorité, celle-ci n'avait pas été appliquée. La nouvelle s'y atèle.



Crédit photo : J. Severin

Qu'est-ce qu'une I.L.A ?

C'est une Initiative Locale d'Accueil. Depuis une quinzaine d'années, les CPAS peuvent organiser des structures d'accueil pour les demandeurs d'asile, en attendant la recevabilité de leur demande d'asile. Le CPAS de La Bruyère accueille deux familles sur son territoire. Le travail de proximité conséquent des assistantes sociales permet à ces familles de « vivre dans la dignité »

(suivi social, familial, médical, psychologique, administratif et juridique). Elles le font en collaboration avec d'autres services. Si le « demandeur » obtient une décision positive, il dispose de 6 semaines pour quitter son logement (toujours avec un accompagnement social vers une nouvelle installation).

Des inondations inévitables ?

La Bruyère a connu un nouvel orage extrême le 19 mai dernier. D'importantes inondations l'ont touchée. La rue de Bawtia à Meux, le quartier de la gare de Saint-Denis-Bovesse, la rue de Bovesse, et la rue du Ruisseau à Bovesse n'ont pas été épargnées. Il y en avait déjà eu en 1986, en 2004, en 2012 et encore en 2016. Autant de manifestations visibles d'un dérèglement climatique, pour ceux qui s'interrogeraient encore sur la réalité de ce phénomène. N'y avait-il pas moyen de se protéger face à ces déchainements à répétition de la nature ? Les coulées de boue sont dues à l'érosion des terres agricoles par de fortes pluies sur des terrains en pente. Ces phénomènes entraînent des pertes en terres fertiles pour les agriculteurs et des dégâts importants et coûteux pour les particuliers et les pouvoirs publics.

Le GISER (Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement) est un pôle de recherche et d'information technique sur l'érosion des terres agricoles en Région wallonne. Il apporte un appui aux communes et aux agriculteurs dans la lutte contre les inondations par ruissellement et coulées boueuses.

Il avait formulé des recommandations précises à notre commune dès 2014, mais celles-ci sont restées sans suite.

Lors de ces dernières inondations, en plus des pompiers de la zone NAGE, les ouvriers communaux, les échevins et le bourgmestre sont intervenus sans compter pour aider les citoyens en détresse. Sous les conseils avisés du GISER et du Service Technique Provincial et en concertation avec les agriculteurs, diverses mesures (réparation de canalisations, mesures préventives, fascines,) vont être prises ou sont en cours pour éviter ou limiter ces catastrophes à l'avenir. Les riverains concernés par ces aménagements ont été avisés par courrier.

Enfin, cet orage du 19 mai vient d'être reconnu comme catastrophe naturelle, ce qui ouvre officiellement la possibilité à indemnisation pour les sinistrés.



Crédit photo : M. Bigot

Zéro déchet

Les brocantes et autres ventes de seconde main offrent une nouvelle vie aux objets . Elles rencontrent de plus en plus succès . Les donneries aussi . Celles ci offrent en plus l'avantage d'échapper complètement à l'aspect financier qui régit toute notre société de consommation et de développer plutôt les contacts humains. «Réduire, réutiliser, recycler», tels sont les principes de base de l'économie circulaire . Ces dernières années, l'idée s'est développée et est passée d'un concept alternatif à une vision dominante qui dicte notre rapport à l'environnement.

Nous arrivons tous à la même conclusion : notre économie linéaire ne fonctionne pas, avoue lui-même Aymeric Olibet, expert au Sustainable Business Competence Centre de BNP. Nous devons changer de modèle de toute urgence. Nous continuons à produire sans limite, alors que les matières premières s'amenuisent. Pendant toute la phase de production et de consommation, nous émettons du CO². Lorsque les produits ne sont plus utilisables, il nous reste des déchets. Et si nous les détruisons, nous émettons à nouveau du CO². L'éco-

nomie linéaire est une impasse, un modèle clairement dommageable pour notre environnement. Assez ironiquement, c'est la plus grande victime de notre mode de vie qui nous fournit la solution au problème : la nature. Dans la nature, rien ne se perd, tout est systématiquement recyclé. Les déchets servent automatiquement de nouvelles matières premières.

La phase de conception des produits est déterminante pour la durabilité. C'est exactement ce que recherche l'économie circulaire. Utiliser les matières premières le plus efficacement possible et limiter le gaspillage permet de réaliser un bénéfice économique et écologique. Selon McKinsey & Company, ce changement rapporterait 1 800 000 000 € net à l'Europe d'ici 2030.



Nous contacter

La Locale Ecolo de La Bruyère se veut accessible, quels que soient votre âge et votre moyen de communication de prédilection. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition les possibilités suivantes pour prendre contact avec nous, afin d'échanger, de nous soumettre vos idées ou vos besoins, ou de venir nous rencontrer.

Facebook : Ecolo La Bruyère

Instagram : ecololabruyere

Twitter : @EcoloLaBruyere

Site web : labruyere.ecolo.be

E-mail : labruyere.ecolo@gmail.com

A très bientôt.

Le samedi 1^{er} février à 19h
Au domaine du Chenoy

Apéritif (ouvert à tous)

Repas, Dessert et animation musicale.

Prix : Adultes 18€ - Enfants 4 à 12ans : 9€ (Gratuit -4 ans)

Info & réservation : labruyere.ecolo@gmail.com

labruyere.ecolo.be

